

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN ISO 8619:2004

Plastiques - Résines phénoliques en poudre - Détermination de la distance d'écoulement sur une plaque de verre chauffée (ISO 8619:2003)

Kunststoffe - Pulverförmige Phenolharze
- Bestimmung der Fließstrecke auf einer
vorgeheizten Glasplatte (ISO 8616:2003)

Plastics - Phenolic resin powder -
Determination of flow distance on a
heated glass plate (ISO 8619:2003)

12/2004



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN ISO 8619:2004 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN ISO 8619:2004.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

NORME EUROPÉENNE ^{ILNAS-EN ISO 8619:2004} **EN ISO 8619**
EUROPÄISCHE NORM
EUROPEAN STANDARD

Décembre 2004

ICS 03.080.10

Remplace EN ISO 8619:1998

Version Française

Plastiques - Résines phénoliques en poudre - Détermination de la distance d'écoulement sur une plaque de verre chauffée (ISO 8619:2003)

Kunststoffe - Pulverförmige Phenolharze - Bestimmung der Fließstrecke auf einer vorgeheizten Glasplatte (ISO 8616:2003)

Plastics - Phenolic resin powder - Determination of flow distance on a heated glass plate (ISO 8619:2003)

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 21 décembre 2004.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Lettonie, Lituanie, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

Centre de Gestion: rue de Stassart, 36 B-1050 Bruxelles

Avant-propos

Le texte de l'ISO 8619:2003 a été élaboré par le Comité Technique ISO/TC 61 "Plastiques" de l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO) et a été repris comme EN ISO 8619:2004 par le Comité Technique CEN/TC 249 "Plastiques", dont le secrétariat est tenu par l'IBN.

Cette Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en juin 2005, et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en juin 2005.

Le présent document remplace l'EN ISO 8619:1998.

Selon le Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application: Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Lettonie, Lituanie, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.

Notice d'entérinement

Le texte de l'ISO 8619:2003 a été approuvé par le CEN comme EN ISO 8619:2004 sans aucune modification.